



## Location d'un appartement

Par **moh22**, le **18/06/2012** à **23:50**

Bonjour,

Je suis gerant d'une SCI. Depuis le debut du mois de mai, j'ai loué un appartement à une fille, mais je l'ai vue habillée d'une facon un peu trop extravagante alors je m'inquiete qu'elle soit une prostituée.

Est-ce que j'ai le droit de lui louer un appatement ou pas car je m'inquiète sur cette activité.

Merci de me renseigner.

Par **cocotte1003**, le **19/06/2012** à **09:22**

Bonjour, du moment qu'elle ne pratique pas d'activité "professionnelle chez vous, cela ne pose pas de problème, cordialement